

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de la Seigneurie du 26 février 2024, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

Représentant.e.s des parents	Représentant.e.s des Enseignant.e.s	Représentant.e.s soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentant.e.s des élèves
Alice Bélanger Présidente (Substitut comité parents)	Karine Beaulieu	Denise Nicholls (soutien) (absente)	Isabelle Simard	Saralys Morel-Vachon (absente)
Stéphanie Bois	Véronique Boivin	Shirley Normand (PNE)	Geneviève Boudreault	Antoine Vézina
Lucile Dureau (absente)	Marie-Ève Dionne		Olivier Litalien (abs)	
Mathieu Fortin (démission)	Joanne Durocher		Aisah-Diane Mantah	
Julie Leblanc (substitut à la présidence)	Alexandra Rodrigue		Andrée-Anne Plourde-Côté	
Anne Legault (Représentant comité parents) (absente)	Jennifer Salomon		Marie-France Tanguay	
Sophie Létourneau (absente)				
Jean-Pierre Manderlier				

Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

Charles-Antoine Chassé, technicien en loisir, accompagne le représentant des élèves.

2.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

Activité pédagogique : Comité diversité

Aisah-Diane Mantah, direction adjointe explique et donne des précisions concernant le comité diversité.

2.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente.

2.3 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA

Aucun point au varia

2.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2024

CE 23/24 11

IL EST PROPOSÉ par Joanne Durocher d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 février 2024, avec les points ajoutés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION**

Madame,
Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 26 février 2024 à 19h à la bibliothèque de l'école. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

Activité pédagogique : Comité diversité – par Aïсах D.-Mantah – **15 min**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Accueil;
- 2.2 Période de questions du public;
- 2.3 Inscription de points (varia);
- 2.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 février 2024;
- 2.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2023;
- 2.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2023;
- 2.7 Formation des membres ; **-10 min.** (liens)
- 2.8 Informations diverses :
 - a) De la direction; **-30 min.**
 - Ajout d'une date pour le conseil d'établissement; 18 mars ?
 - Plan de rattrapage ministériel **-10 min.**
 - Seigneurie en spectacle 19 février et Violon du Roi – **5 min.**
 - Suivis des inscriptions 24-25 ; **- 5 min**
 - Sécurité autour de l'école; **- 5 min**
 - Nouveau personnel ; **- 5 min.**
 - Modulaires; **- 5 min**
 - b) Du représentant du comité de parents; **- 5 min.**
 - c) Des représentants du parlement-étudiant : **- 10 min.**

DÉCISIONS ET DISCUSSIONS

- 2.9 Adoption des modifications aux règles de régie interne du conseil (articles 66 et 67); **-15 min**
- 2.10 Adoption du budget de l'école (article 95); **-15 min**
- 2.11 Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (articles 85 et 89); **- 15 min.**
- 2.12 Approbation de la planification des contenus en éducation de la sexualité (articles 85 et 89); **15 min.**
- 2.13 Approbation des ajouts de sorties et activités éducatives (article 87); **- 15 min.**
- 2.14 Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement (articles 79 et 110.1); **- 10 min**
- 2.15 Varia :
 - a)
- 2.16 Levée de la séance.

Alice Bélanger
Présidente

1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2023

CE 23/24 12 IL EST PROPOSÉ par Alice Bélanger d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2023, avec les modifications demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2023

Les points de suivis sont à l'ordre du jour.

2.7 FORMATIONS POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIEN)

Alice Bélanger s'adresse aux membres concernant la formation offerte aux nouveaux membres du conseil d'établissement. Il est rappelé que les membres doivent consulter les liens de formation qui leur ont été transmis et de ne pas hésiter à poser des questions au besoin.

2.8 INFORMATIONS DIVERSES

A) De la direction :

- Ajout d'une date pour le conseil d'établissement
La direction propose le lundi 18 mars à 19 h. Les membres sont en accord avec la proposition.
- Plan de rattrapage ministériel -10 min.
La direction explique aux membres comment se déroule le plan de rattrapage ministériel à l'école.
- Seigneurie en spectacle 19 février et Violon du Roy – 5 min.
La direction félicite les gagnants de Seigneurie en spectacle. Ces gagnants iront représenter l'école de La Seigneurie au CEGEP de Limoilou, les 2,3 ou 4 avril au niveau régional. Les élèves du programme Musique-études se joindront aux Violons du Roy pour un concert qui aura lieu le 28 mars au Palais Montcalm dans le cadre d'un projet «Musiciens en herbe»
- Suivis des inscriptions 24-25 ; - 5 min
La direction fait un suivi des inscriptions pour l'année scolaire 24-25. Elle mentionne que l'école accueillera une nouvelle clientèle EHDAA. Elle informe les membres, que l'an prochain, L'Académie Ste-Marie aura 4 groupes de 3^e secondaire.
- Sécurité autour de l'école; - 5 min
Une demande est faite aux Ressources matérielles afin de sécuriser le stationnement qu'on retrouve sur le côté de l'école où le bloc sportif. Ce projet sera réalisé à l'été 2024.
- Nouveau personnel ; - 5 min.
La direction donne certaines informations concernant l'aide aux nouveaux personnels de l'école.
- Modulaires; - 5 min
La direction informe les membres que les modulaires sont fonctionnels, ils restent quelques ajustements à prévoir.

B) Du représentant du comité de parents :

Aucun suivi du représentant au comité de parents.

C) Des représentants du parlement-étudiant :

Antoine Vézina présente aux membres les projets du parlement étudiant qui a pour but de promouvoir le parlement auprès des élèves de l'école.

2.9 ADOPTION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL (ARTICLES 66 ET 67)

CE 23/24 13 CONSIDÉRANT les articles 66 et 67 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Antoine Vézina d'adopter des modifications des règles de régie interne du conseil d'établissement 2023-2024, telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.10 ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉCOLE (ARTICLE 95)

Marie-France Tanguay, gestionnaire administratif, explique et donne certaines précisions sur le budget.

CE 23/24 14 CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Véronique Boivin d'adopter le budget de l'école pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.11 APPROBATION DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (ARTICLES 85 ET 89)

CE 23/24 15 CONSIDÉRANT les articles 85 et 89 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT qu'une réflexion doit avoir lieu concernant les activités annulées;

IL EST PROPOSÉ par Jennifer Salomon d'approuver les contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année scolaire 2023-2024.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.12 APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES CONTENUS EN ÉDUCATION DE LA SEXUALITÉ (ARTICLES 85 ET 89)

Ce point est remis à la prochaine rencontre du 18 mars prochain.

2.13 APPROBATION DES AJOUTS DE SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (ARTICLE 87)

CE 23/24 16 CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Julie Leblanc d'approuver les ajouts des sorties et activités éducatives, tel que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.14 CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (ARTICLES 79 ET 110.1)

Ce point est remis à la prochaine rencontre du 18 mars prochain.

2.15 VARIA

Aucun point a été ajouté au varia

2.16 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 58.



Alice Bélanger, présidente



Isabelle Simard, direction

Nathalie Laberge, secrétaire